

Mairie de PASSENANS	Compte rendu du conseil municipal	Vendredi 22 juin 2018
Présents : Mme Marie Claude TRÉSY, Mme Claudine GROSSKOPF, Mme Isabelle CUVILLIER, Mme Florence COMPAGNON, M. Daniel CHEBANCE, M. Yves FAIVRE, M. Jérôme FACCHINETTI, M. Denis LABRE, M. Michel SCHMIT, M. Michel TROSSAT. Absents excusés : M. Jean ANDRE.		
Secrétaire de séance : M. Yves FAIVRE.		

**Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le vendredi vingt deux juin deux mille dix huit.
Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 19h00.**

Ordre du jour :

- **Validation du zonage assainissement**

Validation du zonage d'assainissement

Par délibération en date du 20 avril 2015, la commune de Passenans a décidé d'engager l'élaboration de son PLU. Parallèlement à la procédure d'élaboration du PLU, la commune s'est engagée dans la mise à jour de son zonage d'assainissement.

Ce zonage d'assainissement intègre les contraintes environnementales techniques et économiques ainsi que le zonage prévu par le PLU en cours d'élaboration.

Après discussion et délibération

Le Conseil municipal,

Décide de valider le zonage d'assainissement non collectif réalisé par le bureau d'études Sciences Environnement courant 2017

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération acceptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

- Prochain conseil municipal le mercredi 27 juin à 20h00 -

Les comptes-rendus et informations sont disponibles sur le site de la mairie : <http://passenansmairie.jimdo.com/>

Pour recevoir les comptes-rendus et les informations, envoyer un courrier électronique : mairie.passenans@sfr.fr
